

La Rocade nord : un projet que nous refusons

« La Rocade nord n'a rien à voir avec les élections municipales ! » affirment certains. C'est au contraire une question dont il faut parler car elle concerne l'avenir de notre commune.

Vote en octobre 2007 par les élus du Conseil général de l'Isère - à l'exception des élus Verts -, ce projet prévoit, dans le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération grenobloise, une rocade urbaine entre Saint Martin le Vinoux et Meylan, passant dans un tunnel sous la Bastille. La sortie nord de ce tunnel et le viaduc de liaison à l'autoroute A 480 seraient à 3 km de Saint Egrève.

Ce projet a fait l'objet d'une caricature de concertation

Dans l'été 2007, la population invitée à se prononcer sur la rocade n'a pas été informée de manière objective. En effet, ce n'est qu'après le déroulement de la consultation, que l'on a pu, grâce à la démarche d'élus Verts, constater une manipulation inacceptable. Dans le rapport accessible sur le site du Conseil général, une partie des conclusions de l'étude de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise avait tout simplement disparu. On sait maintenant que cette rocade aggraverait les bouchons aux entrées de Grenoble, qu'elle entraînerait une augmentation importante du trafic automobile et une diminution de la fréquentation des transports en commun. Des conclusions bien éloignées du discours tenu aux citoyens !

Tromper la population en masquant la réalité est un procédé contraire à la démocratie.

Une rocade en contradiction avec le développement durable

Elle encourage les déplacements en voiture, dont nous connaissons les effets à long terme : localement la pollution atmosphérique déjà élevée dans la cuvette grenobloise, et globalement le réchauffement du climat, avec des conséquences lourdes en matière de santé publique et d'équilibre écologique.

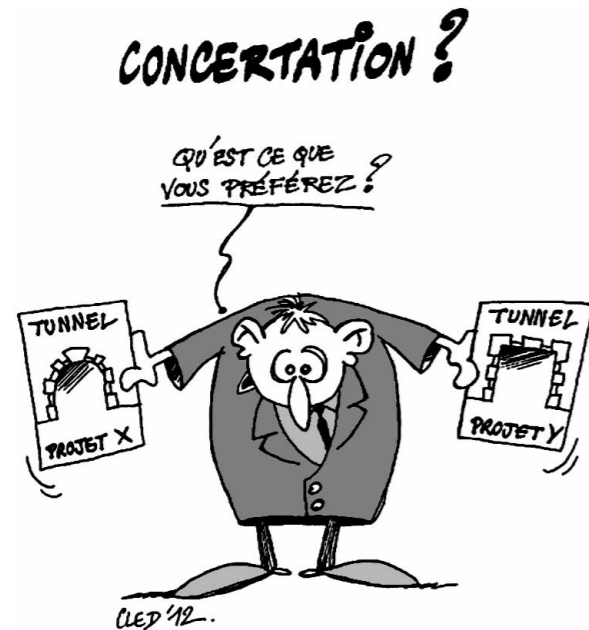
Très coûteux, ce projet gaspillera l'argent public qui devrait être consacré à un programme ambitieux de transports en commun dans l'agglomération grenobloise.

Construire une rocade urbaine aujourd'hui, c'est se tromper d'époque dans un contexte mondial d'envol des prix du pétrole, de multiplication des pics de pollution dans les zones urbaines, qui nous oblige à mettre en œuvre des alternatives à l'usage quotidien de la voiture, afin de se déplacer dans de bonnes conditions.



On doit aussi s'interroger sur l'ouverture à la circulation automobile du Pont Barrage de Saint Egrève. A-t-on bien évalué les conséquences en terme de flux supplémentaire de voitures ? Quel est le point de vue des communes de l'autre rive de l'Isère ? Pourquoi ne pas réserver cet ouvrage aux piétons, aux vélos et aux transports en commun ? Autant de questions à débattre ...

« Il suffit de passer le pont » dit une chanson, est-on toujours obligé de prendre sa voiture ?



SAINT-EGREVE ECOLOGIE SOLIDARITE DEMOCRATIE

présentée par VERT-SAINT-EGREVE et soutenue par LES VERTS



Mathilde DUBESSET



Jean-Pierre MOY



Béatrice MUNTAK



Jacques MONTEILLIER



Marie-Christine BUGNONE



Laurent AMADIEU



Brigitte RUEF



Yves CROS



Chantal MORAILLON



Michel PUECH



Catherine BELIJAR



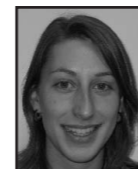
Eric BRUYANT



Chantal OTTIN



Christian BROGNIART



Marie-Anne DESHAYES



Maurice DEPEY



Christiane METTRA



Jean SIVARDIERE



Muriel NICOLAS



Philippe NAMIAS



Nicole MOREL



Christian DULPHY



Martine CAPDEVILLE



Richard GALLENSTEIN



Odile GRUET



Jonathan COLES



Christelle DUFOUR



Jean-Louis CRISTOFOL



Claudine JEANDEY



Jonathan DELCAMBRE



Ursula GORLACH



Vincent BOILLOT



Brigitte LEGAL-ROBINET

Elections municipales des 9 et 16 mars 2008

Saint-Egrève Ecologie Solidarité Démocratie

En nous engageant dans les élections municipales, nous avons d'abord le souci du bien commun. Penser globalement, agir localement, est notre démarche pour envisager l'avenir de la commune. Notre projet s'inscrit dans le long terme et prend en compte l'agglomération grenobloise (les décisions de la Métro influent directement sur notre quotidien). Nous habitons aussi un département, une région, et au-delà, une planète fragilisée par un type de développement dont les dégâts sociaux et écologiques sont maintenant connus.



Des urgences écologiques et sociales

Face au réchauffement climatique, aux pollutions multiples, à la raréfaction des ressources et aux dérives d'un système économique ne visant que les profits à court terme, la prise de conscience a fait son chemin. La dégradation de l'environnement touche particulièrement ceux qui souffrent des inégalités sociales grandissantes, de la précarité du travail et de l'affaiblissement des solidarités.

Le développement durable : il faut passer aux actes !

Tout le monde parle aujourd'hui du développement durable mais la distance est souvent grande entre les déclarations de principe et les décisions prises, faute de choix clairs et courageux. La commune peut et doit accompagner la nécessaire évolution des comportements (déplacements, consommation, etc.).

La démocratie indispensable

Pour anticiper et accompagner les changements qui s'annoncent, l'échelon de la commune, au plus près des citoyens, garde toute son importance. Rien ne se fera durablement si les habitants ne sont pas consultés, écoutés et associés à la réflexion et aux projets.

Pour que dans 10 ans, il fasse toujours bon vivre à Saint-Egrève, nous voulons une ville plus écologique, plus solidaire, où les choix municipaux soient débattus de manière plus démocratique.

Réunions publiques à 20h30

- mardi 19 février Restaurant scolaire de Rochepleine
- vendredi 22 février Salle polyvalente de Fiancey
- mardi 4 mars Maison de quartier de La Gare

Liste présentée par
VERT SAINT EGREVE
Soutenue par LES VERTS



L'écologie pour une meilleure qualité de vie

Avec ses nombreux parcs, Saint-Egrève est un des « poumons verts » de l'agglomération grenobloise. Or celle-ci figure parmi les plus polluées de France.

Pour préserver et améliorer notre environnement

- **Affirmer la priorité aux transports en commun** en préparant, dans de bonnes conditions, l'arrivée de la ligne de tram E avec une véritable concertation sur le tracé, le nombre et l'emplacement des arrêts. Nous devons être vigilants sur le maintien et l'amélioration de la desserte ferroviaire de la gare de Saint-Egrève.



- **Soutenir les initiatives de covoiturage** (en associant des habitants des communes voisines) et les modes doux de déplacement, en sécurisant les parcours vélo et piétons.

- **Encadrer l'impact environnemental** pour toute construction nouvelle, commerciale ou industrielle, comme pour les programmes de construction de logements. Informer les habitants sur les possibilités d'utilisation des énergies renouvelables et les inciter à produire moins de déchets, à mieux les trier.



- **Prendre soin de nos espaces verts**, lieux de détente, de convivialité, avec un effort pour la biodiversité, valoriser les berges de la Vence et les chemins d'accès à la Chartreuse.

- **Sensibiliser les habitants** au respect de l'environnement et des biens collectifs.

- **Offrir des débouchés à l'agriculture respectueuse de l'environnement**, dans la restauration collective (cantines scolaires, repas pour les personnes âgées), chez les particuliers, en encourageant les circuits courts entre producteurs et consommateurs.



Parmi nos propositions

- Un plan d'équipement des bâtiments communaux en énergies renouvelables, en isolation renforcée et en éclairage économique, avec un bilan annuel visant une réduction significative de la consommation énergétique



- Une écozone d'activités sur les terrains de la Ferme de l'hôpital, exemplaire en matière d'aménagement et d'accessibilité, dédiée aux filières d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie. Elle pourrait aussi accueillir une ferme pédagogique

- Le retour d'un marché de produits biologiques avec le soutien de la commune

- La mise en place de «pedibus» permettant aux enfants d'aller à pied à l'école, en toute sécurité

La solidarité pour mieux vivre ensemble

Plutôt que le « chacun pour soi » et le slogan trompeur « travailler plus pour gagner plus », nous choisissons la solidarité. Une commune peut agir dans ce domaine, en partenariat avec la Métro et le Conseil Général.

Pour renforcer les solidarités

- **Développer une offre diversifiée de logements accessibles et de bonne qualité.** La commune dispose de moins de 15% de logements sociaux au lieu des 20% exigés par la loi. Il faut encourager la mixité sociale, penser aux besoins d'une population vieillissante et à ceux des jeunes couples aux ressources modestes. La venue du tram oblige à revoir la politique d'urbanisme, en favorisant l'habitat collectif à proximité de son trajet. Plus économe en emprise foncière que l'habitat individuel, il permet de maintenir des espaces verts de qualité.



- **Entretien et améliorer les équipements publics sociaux, sportifs et culturels.** Les équipements existants sont vieillissants et ont besoin d'être rénovés (bâtiments scolaires, gymnases). On manque de place en haltes-gardiennes et en crèches. Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, il faut proposer des solutions adaptées et diversifiées.

- **Aider à la recherche et à la création d'emplois.** L'action de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron mérite d'être dynamisée. Dans l'aménagement des nouvelles zones d'activités, le partenariat entre la commune et la Métro doit permettre de faire venir des activités autres que la grande distribution ou le fret routier. Pour la création d'emplois, nous voulons promouvoir l'économie sociale et solidaire.



- **Développer le commerce de proximité dans les quartiers**



Ces commerces sont inégalement répartis sur le territoire de la commune, or ils jouent un rôle important dans la vie quotidienne et entretiennent le lien social. La municipalité doit jouer un rôle actif pour encourager l'implantation de commerces dans les quartiers particulièrement démunis.

- **Valoriser le travail des associations** qui animent la vie sociale, culturelle et sportive et sont sources d'idées nouvelles. Le dialogue et la confiance sont indispensables entre la municipalité et les associations qui ont besoin de soutien matériel et d'une reconnaissance de leur rôle dans la vie de la commune.

Parmi nos propositions

- Un programme de production de logements sociaux (construction et rénovation) permettant d'atteindre, dans la décennie prochaine, le taux de 20% exigé par la loi SRU

- Un centre médical attractif pour de jeunes professionnels qui pourraient partager des services communs, élargissant l'offre de soins dans un lieu bien desservi par les transports

- Une initiative communale pour mettre en contact des étudiants en quête de logement, et des habitants pouvant répondre à cette demande, dans le cadre d'un échange de services mettant concrètement en œuvre la solidarité intergénérationnelle

Faire vivre la démocratie locale

Etre citoyen dans sa commune ne se résume pas à voter pour une équipe municipale; c'est pouvoir intervenir sur des problèmes concrets, être informé et donner son avis sur les projets de la municipalité. La démocratie participative, comme le développement durable, est dans l'air du temps mais il reste beaucoup à faire pour la mettre en œuvre. La mise en place de l'Agenda 21 de la commune représente un premier pas dans cette direction.

Au cœur d'une démarche participative : l'Agenda 21

- Adopté par le Conseil municipal en mars 2007, ce dispositif (que nous avons proposé en 2001) doit être fortement soutenu par l'équipe municipale. Cet outil opérationnel, avec des objectifs précis, des moyens et des évaluations régulières de son action, peut impulser de nombreuses initiatives.

- **Le Conseil de l'Agenda 21 doit constituer un rouage essentiel pour la participation des habitants à la vie communale.** Pour cela, il doit être ouvert, disposer d'informations et de moyens de travail suffisants et être pris en considération par les instances municipales.

Pour plus de transparence et de participation dans la vie municipale

- **Faciliter l'accès aux principaux documents publics** (en mairie, sur le site internet de la commune et en bibliothèques) et fournir une information de qualité aux citoyens.

- **Solliciter l'intervention et l'expertise d'habitants et d'associations** dans l'élaboration d'un projet, ce qui signifie, pour les élus, de ne pas arriver avec un projet déjà « ficelé » lors des concertations.

- Publier l'ordre du jour des commissions et du conseil municipal.
- Fournir une évaluation des réalisations, y compris au plan budgétaire.
- Présenter des comptes-rendus de mandats, en particulier pour les élus à la Métro et au Sivom.

Pour favoriser l'expression des citoyens et de l'ensemble de la population

- **Permettre plus d'expression à l'opposition municipale.**
- **Donner aux citoyens la possibilité d'intervenir auprès des instances municipales.**

- **Elargir le Conseil municipal d'enfants** aux adolescents et permettre à d'autres instances consultatives de faire connaître les besoins spécifiques des jeunes, des personnes âgées, des résidents étrangers et aussi de recueillir leur avis sur des sujets d'intérêt général.



- Donner plus de poids aux Conseils d'écoles.

Parmi nos propositions

- Confier la délégation du développement durable au premier adjoint. Il animerait le comité de pilotage de l'Agenda 21 et serait garant de l'examen, par les commissions municipales, des propositions faites dans le cadre de l'Agenda

- Des enveloppes budgétaires pour des projets de proximité dans les quartiers qui pourraient être gérés par les habitants eux-mêmes

- La possibilité de saisir une commission municipale sur un sujet d'intérêt général ; l'examen de questions écrites en début de conseil municipal

- Le recours au référendum d'initiative citoyenne